



**Procès –Verbal - Séance du conseil d'établissement
5 octobre 2015, 18h00
École Lévis-Sauvé**

Présences :

François Millette	Directeur
Josée Laplante	Représentante des P.N.E.
Chantal Mercier	Représentante Service de garde
Isabelle Jacques	Représentante des enseignants
Katrine Paquin	Représentante des enseignants
Benoît Gratton	Représentant des parents et président du C.É.
Hélène Leung	Représentante des parents
Johanne Bolduc	Représentante des parents
Pilar Castro	Représentante des parents

Voici l'ordre du jour du C.É du 5 octobre 2015, 18h30 :

1. Ouverture de la séance : 18h00
2. Constat du Quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
 - Proposé par Katrine Paquin
 - Adopté par Johanne Bolduc
4. Adoption du procès-verbal dernier C.É.
 - Proposé par Johanne Bolduc
 - Adopté par Josée Laplante
5. Période de questions du public
 - Il n'y a aucun public.
6. Élection de la présidence (art. 56-57-58-59-60)
 - M. Gratton est élu à l'unanimité.
7. Nomination des représentants de la communauté (art,42,45)
 - M. Millette nous mentionne que madame Isabelle Dallaire, policière communautaire de Verdun, sera la représentante de la communauté pour l'année 2015-2016.

8. Régie interne et horaire des rencontres

- Les dates des 7 prochaines rencontres du CÉ ont été déterminées et les membres du comité se gardent le droit d'en éliminer une ou deux.
- Les réunions auront lieu à 18h30 et non 18h00.

9. Aide aux devoirs – 1^{er} à 4^e année les mercredis (résolution)

- Budget de la CSMB accordé à l'école pour la période des devoirs et des leçons est de 9770\$.
- Le nombre d'enseignants intéressés à cette tâche est insuffisant; l'école doit embaucher une personne de l'extérieur.
- L'école a choisi de privilégier les élèves plus jeunes et de former de petits groupes afin de maximiser la qualité de l'aide offerte.
- Les élèves sont choisis par les enseignants.
- Certains changements d'élèves pourront être faits en cours d'année.
- Proposé par Hélène Leung
- Adopté par Pilar Castro

10. sortie – école montréalaise (pré approbation)

- Les sorties seront pré approuvées par le C.É. pour l'année 2015-2016
- M. Gratton demande si le service de garde pourrait utiliser le surplus du budget pour les sorties lors de journée pédagogique malheureusement on ne peut pas.
- Proposé par Johanne Bolduc
- Adopté par Benoit Gratton

11. Collecte de fonds pour la cour d'école (résolution)

- Résolution pour autoriser les collectes de fonds :
- Proposé par Pilar Castro
- Adopté par Josée Laplante

12. Location de locaux de classes (résolution)

- M. Millette nous mentionne que 100% des revenus revient à l'école directement.
- Il a modifié l'horaire du concierge afin de diminuer les coûts de l'entretien de l'école pendant cette journée.

13. Mot des enseignants

- Satisfaction générale du personnel enseignant quant à l'ajout d'une direction-adjointe.
- Nouveauté : Tableau d'honneur. Pour souligner les réussites de certains élèves mensuellement.
- Nouveauté : Intervention précoce à la maternelle (Madame Annie Lévesque) T.E.S. est embauchée pour intervenir auprès des élèves de la préscolaire et 1ère année. Une orthopédagogue sera embauchée pour les élèves de la première année au retour des vacances de Noël une ou deux journée par semaine.
- Moyens de pression des enseignants, les 32 heures seront respectées.
- La gestion du code de vie se passe bien.
- L'utilisation du chariot (portables), la période d'essai se déroule bien.

14. Mot du P.N.E.

- Répartition des jours de travail des différents professionnels pour l'année 2015-2016.

Psychoéducation	4 jours/semaine
Psychologie	4,5 jours/semaine
Orthophoniste	3,5 jours/semaine

- Les professionnels ont des journées de grève différentes de celles des enseignants.

15. Mot du service de garde

- Augmentation de la clientèle, plus grand nombre de groupes et nouvelles éducatrices.
- Augmentation des tarifs.
- Étant donné la diminution des subventions, le service de garde doit s'autofinancer.
- 19 groupes au dîner.
- Aucune annulation de sorties.

16. Mot de la direction : semaine contre l'intimidation, parascolaire (formule de cette année : 2014 – 105 inscriptions, 2015 – 134 inscriptions), projet parents, plan de réussite...

- a) Subvention de 22 500\$ accordé par le gouvernement pour le projet de la cour d'école, phase deux.

Phase 2 du projet : Coûts entre 75 000\$ et 80 000\$, l'école amortira les frais sur 2 ans.

- b) Lancement vers le Pacifique

- c) Projet Parents : Certains parents se proposent volontaires afin d'embellir la façade de l'école (mettre de la verdure, peindre le devant de l'école, jeux autour de la cour des maternelles, etc.) M. Millette aura une deuxième rencontre avec un parent concernant la conception d'une bordure autour de la cour des maternelles. Une maman a créé un groupe Facebook à ce sujet et on invite les gens à le consulter.
 - d) Le projet éducatif de l'école est terminé et la création du plan de réussite est en cours.
- Madame Castro nous mentionne qu'elle apprécie la page de Facebook de l'école.
 - Madame Leung nous fait part que l'école Lévis-Sauvé est la seule école représentée au salon de l'autisme.

17. Fondations

- M. Gratton n'a aucune nouvelle du fédéral. Dépôt éventuel de 500\$ du don d'un « Dragon ».

18. Documents

- Présentation de documents concernant les critères d'inscription de la CSMB et les modalités d'un tirage au sort.

19. Varia

- Monsieur Benoit Gratton et Madame Johanne Bolduc seront les représentants de l'école lors des réunions du CRPRS.
- Madame Josée Laplante questionne la direction de l'école afin de savoir si la réalisation de la phase 3 est réaliste. Elle demande également un suivi plus détaillé dans le but de démontrer clairement la provenance des montants recueillis et ceux investis. À ce sujet, M. Millette nous présente des documents.

- Location des locaux pour tournage : M. Gratton suggère le site Proud Founding à M. Millette.

20. Levée de la séance à 19h37

La prochaine rencontre aura lieu le 9 novembre prochain à 18h30.